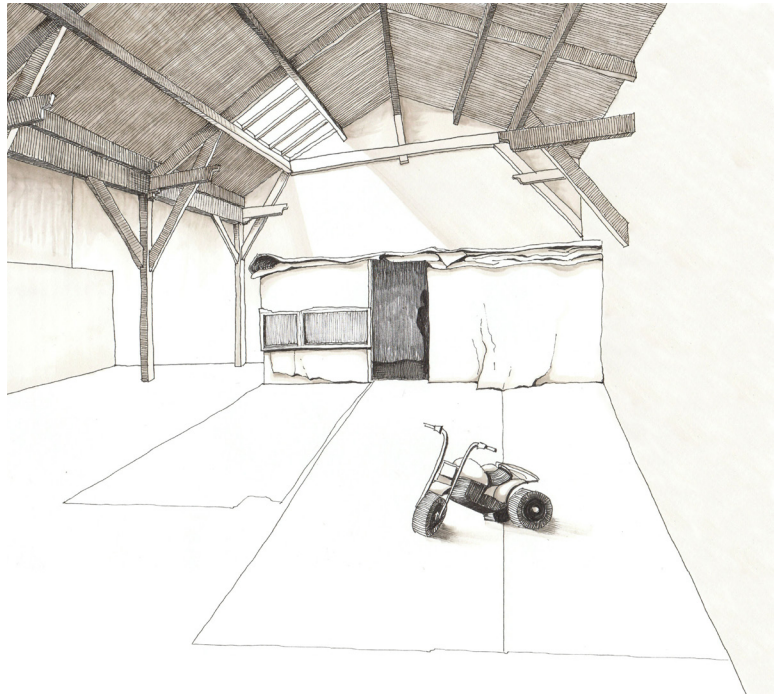


INTERVENTIONS D'ARCHITECTES SANS FRONTIERES SUR LES BIDONVILLES

Architectes Sans Frontières
Avril 2017 - Janvier 2019



architectes
sans frontières
FRANCE

SOMMAIRE

Introduction	05
1. Contexte	09
1.1. Les bidonvilles	09
1.2. Plaidoyer pour la stabilisation	09
2. Méthodologie d'intervention	11
2.1. Diagnostic	11
2.2. Proposition d'intervention	11
2.3. Planification participative	11
3. Diagramme récapitulatif	13
4. Sites d'interventions	15
4.1. Aciéries	15
4.1.1. Le site	
4.1.2. Diagnostic	
4.1.3. Micro-chantiers participatifs	
4.2. Saint Antoine	23
4.2.1. Le site	
4.2.2. Diagnostic	
4.2.3. Interventions	
4.3. Cazemajou	25
4.3.1. Le site	
4.3.2. Diagnostic	
4.3.3. Micro-chantiers participatifs	
4.4. Hermitage	27
4.4.1. Le site	
4.4.2. Diagnostic	
4.4.3. Workshop FINSA	

INTRODUCTION

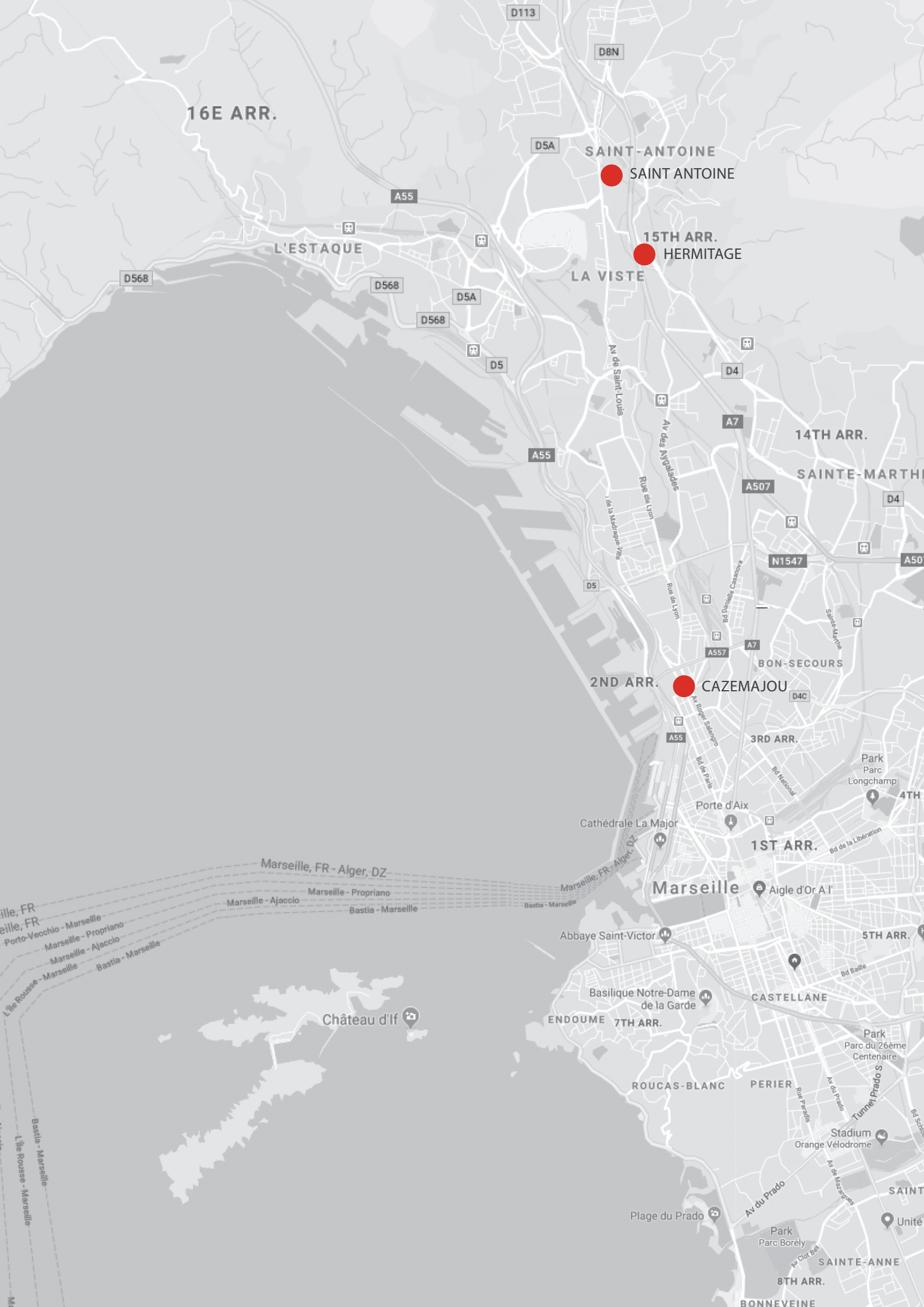
Le projet d'Architectes Sans Frontières "Plaidoyer pour la stabilisation" est mené en partenariat avec des associations d'aide aux populations Roms et vise à améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles à Marseille.

Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes rendu compte de la difficulté de situer les différents bidonvilles, surtout quand nous ne venons pas de Marseille. C'est ainsi que nous avons pris la décision de produire cette carte des bidonvilles de Marseille qui pourra évoluer et être modifiée dans le temps.

Ce travail vise à identifier les bidonvilles actuels de Marseille mais aussi leur situation. Il permet de renseigner toute personne qui s'intéresse à la situation actuelle des Roms à Marseille. Chaque bidonville répertorié est accompagné de données importantes, de photos et d'une description.

Ce présent document nous permet non seulement de mieux situer les bidonvilles, mais aussi de comprendre les conditions de vie de chacun et organiser des micro-chantiers participatifs adaptés. Les bidonvilles principaux sont répertoriés sur la carte suivante : ce sont ceux sur lesquels Architectes Sans Frontières a réalisé une ou plusieurs interventions.

Les différentes actions décrites dans le dossier ne possèdent pas d'ordre de priorité, elles sont pensées dans le cadre d'un projet global d'amélioration des conditions de vie des habitants, selon un minimum sanitaire et réglementaire.



16E ARR.

SAINT-ANTOINE
SAINT ANTOINE

15TH ARR.
HERMITAGE

LA VISTE

14TH ARR.

SAINTE-MARTHE

2ND ARR. CAZEMAJOU

3RD ARR.

1ST ARR.

Marseille

5TH ARR.

ENDOUME 7TH ARR.

CASTELLANE

ROUCAS-BLANC

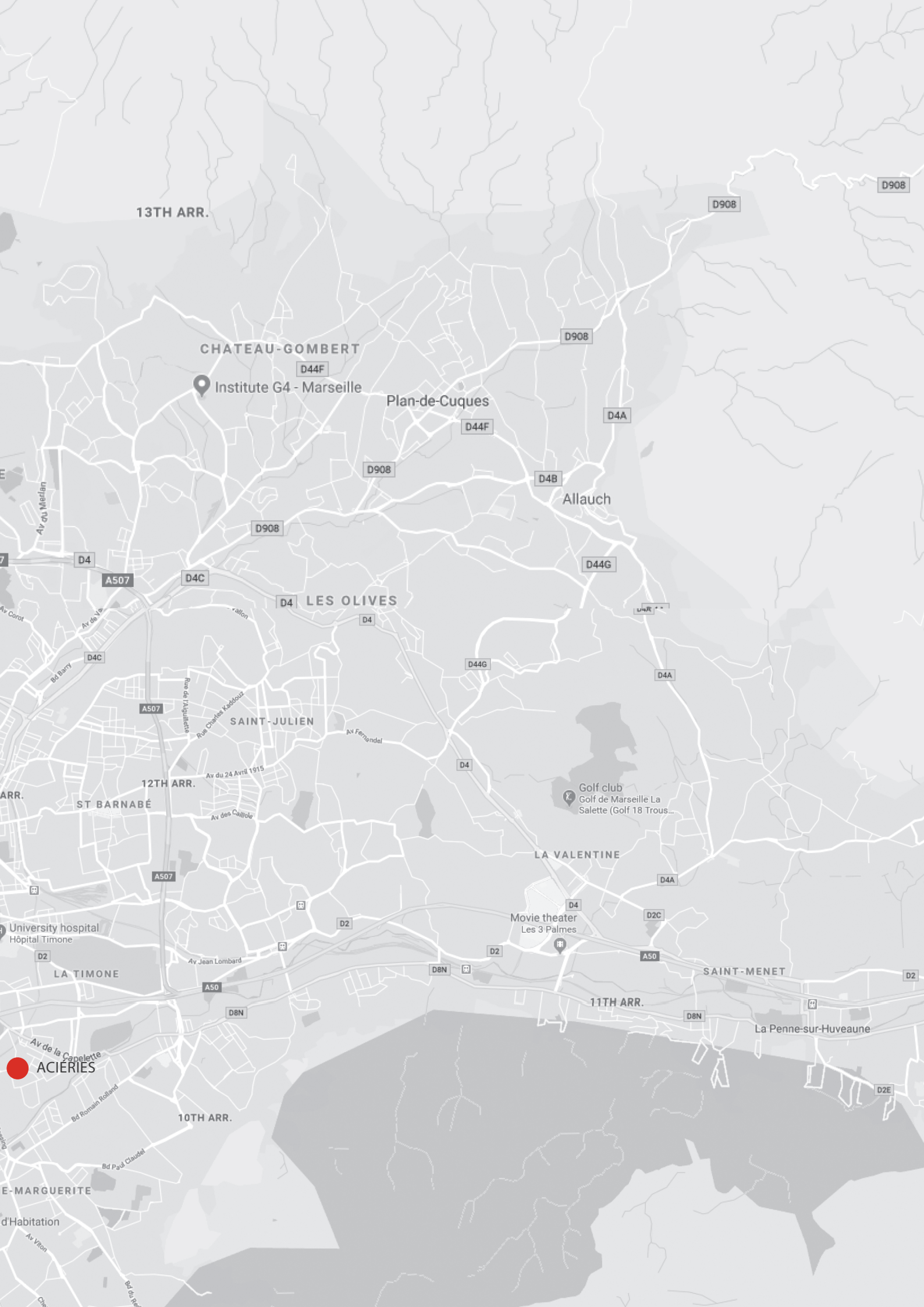
PERIER

Plage du Prado

8TH ARR.

BONNEVEINE

Marseille, FR - Alger, DZ
Marseille - Ajaccio
Marseille - Propriano
Bastia - Marseille
Marseille - Propriano
Marseille - Ajaccio
Bastia - Marseille
Bastia - Marseille
L'Île Rousse - Marseille
Bastia - Marseille



13TH ARR.

CHATEAU-GOMBERT

Institute G4 - Marseille

Plan-de-Cuques

Allauch

LES OLIVES

SAINT-JULIEN

12TH ARR.

ST BARNABÉ

LA VALENTINE

Golf club
Golf de Marseille La
Salette (Golf 18 Trou...

Movie theater
Les 3 Palmes

LA TIMONE

SAINT-MENET

11TH ARR.

La Penne-sur-Huveaune

ACIÉRIES

10TH ARR.

E-MARGUERITE

d'Habitation

1. Contexte

1.1. Les bidonvilles

En France, la pauvreté et l'exclusion obligent près de 16000 personnes à vivre dans des bidonvilles. On n'en compte pas moins de 570 répartis sur le territoire. Sur l'agglomération Aix-Marseille, près de 1000 personnes vivent dans une trentaine de bidonvilles.

1.2. Plaidoyer pour la stabilisation

Les expulsions à répétition accroissent la précarité des habitants des bidonvilles et les éloignent de l'accès à leurs droits fondamentaux. Les quelques acquis, souvent arrachés au prix d'une longue lutte personnelle et associative, sont mis à mal. Il en va ainsi de la domiciliation, de la scolarisation des enfants et de l'accès aux soins, qui dépendent directement de la stabilité des personnes sur un territoire. Lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de solutions adaptées pour les habitants, les expulsions se soldent inmanquablement par la reconstruction, dans la commune ou le département voisin, d'un ou plusieurs bidonvilles.

La résorption des squats et bidonvilles ne passe pas par le déplacement des personnes contraintes d'y vivre, mais par leur inclusion dans la société française en général, et dans leur environnement local en particulier. La stabilisation des personnes sur des terrains sécurisés n'est qu'une étape donnant pragmatiquement le temps nécessaire aux acteurs locaux, associations et habitants d'élaborer des solutions pérennes. Elle rend envisageable une réelle politique de résorption des bidonvilles en sortant de la gestion de l'urgence engendrée par les expulsions à répétition. Cette stabilisation permet un accompagnement social, juridique et professionnel pour tous les habitants, de façon inconditionnelle, afin de les accompagner vers l'accès au droit commun dans tous les domaines.

C'est sur cette base qu'à partir de 2016, un collectif d'associations composé par Médecins du Monde, Rencontres Tsiganes, Just et Architectes Sans Frontières, a proposé à la Préfecture de mettre en place un projet expérimental qui s'est concrétisé fin 2017 par un "protocole d'accord" formulant le projet multi-partenarial d'accompagnement renforcé pour la résorption des bidonvilles dont le site pilote dit des «Aciéries», a fait l'objet de premières étapes de mises en oeuvre.

2. Méthodologie d'intervention

Architectes Sans Frontières intervient sur plusieurs bidonvilles dans Marseille. L'objectif passe avant tout par un travail de fond qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants par des démarches participatives. Architectes Sans Frontières intervient dans un bidonville suite à une demande qui peut venir soit d'une association qui accompagne les habitants soit par les habitants eux mêmes qui expriment une demande d'amélioration de leur habitat.

Il est important de noter qu'Architectes Sans Frontières travaille pour et avec les habitants pour les accompagner vers une émancipation : les idées de projets naissent d'un constat précis et de dialogues avec les habitants. L'objectif est d'améliorer le quotidien des habitants tout en les menant à un accès aux droits et à un logement permanent.

2.1. Diagnostic

La première étape de cette méthodologie d'intervention consiste en un diagnostic du lieu de vie : la localisation, les conditions de sécurité, les conditions sanitaires, l'état des constructions, le fonctionnement des habitants, l'accès aux droits, à l'eau et à l'électricité, ainsi qu'un diagnostic des besoins exprimés par les habitants. Ce diagnostic se fait sur le site en même temps qu'une discussion avec les différents habitants. Les rencontres avec les habitants permettent de comprendre comment ils habitent le lieu.

2.2. Proposition d'intervention

A partir de ce diagnostic, une proposition d'intervention est faite pour l'amélioration des habitations. Chacun peut proposer ses idées, intervenir selon ses compétences et tout le monde a son mot à dire.

2.3. Planification participative

Une planification participative est par la suite mise en place. L'objectif est de libérer les habitants d'une précarité dépendante d'aides extérieures, il faut donc que ces derniers soient motivés et impliqués pour engager le projet. Grâce à des collectifs d'associations, des institutions et aux habitants un projet est pensé dans l'optique d'améliorer le quotidien des personnes.

Le projet d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est transdisciplinaire. Les projets, sous forme de micro-chantiers ou d'interventions, sont aidés par Architectes Sans Frontières qui apporte ses compétences en matière de planification et de coordination.

3. Diagramme récapitulatif

MÉTHODE

1. Diagnostic

2. Propos

Bidonvilles stabilisés par la Préfecture

ACIÉRIES

SAINT ANTOINE

I
N
T
E
R
V
E
N
T
I
O
N
S



D'INTERVENTION



4 SITES

CAZEMAJOU



2018

HERMITAGE

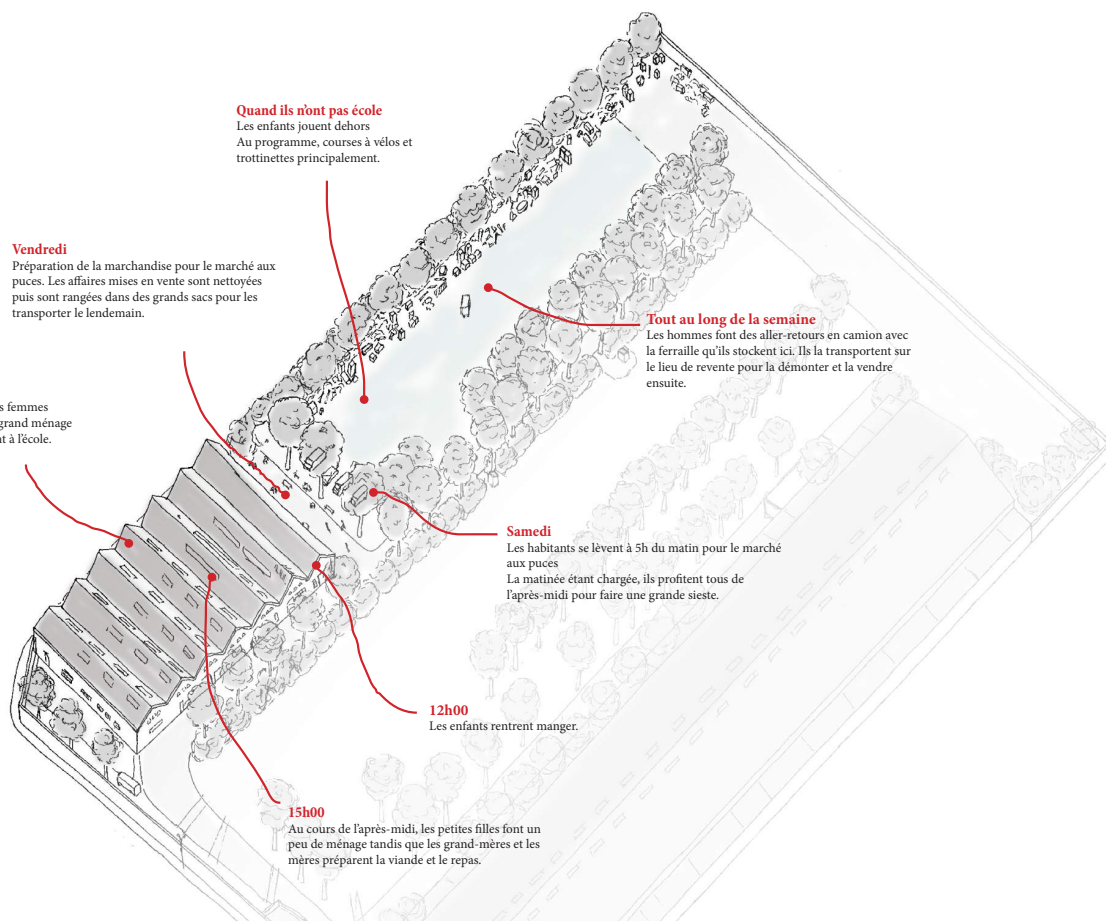


2018



architectes
sans frontières

FRANCE



4. Sites d'interventions

4.1. Le bidonville des «Aciéries»

L'État, propriétaire du site des «Aciéries», a donné son accord pour la mise en oeuvre du projet «Plaidoyer pour la stabilisation des bidonvilles», mettant en avant la circulaire 42949 du 25 janvier 2018 comme cadre de son application. De même que, par application de cette circulaire, la Préfecture soutient le projet administrativement et financièrement. Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants dans une logique de formation, en vue de leur accompagnement vers une insertion professionnelle future.

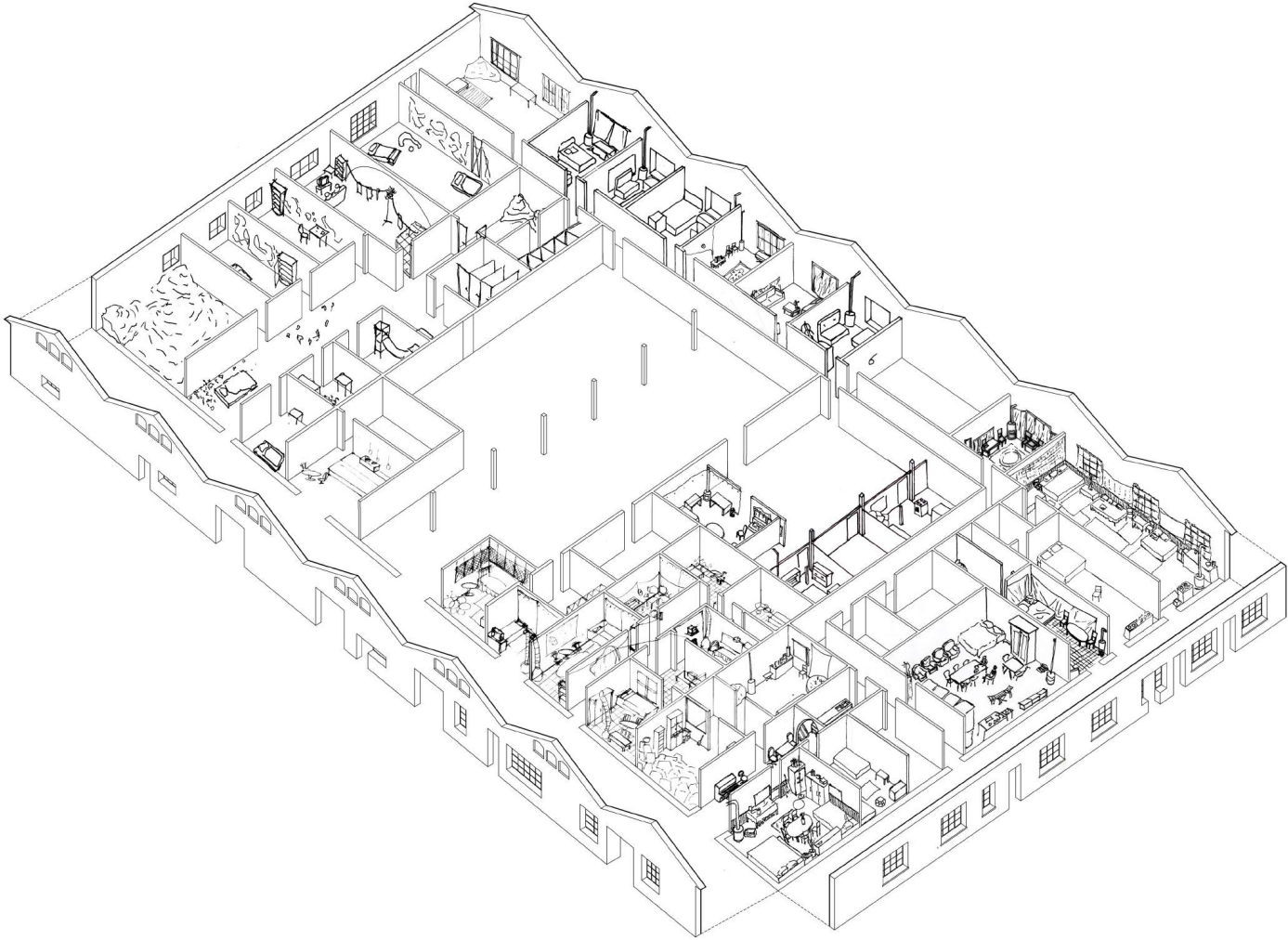
4.1.1. Le site

Ce bidonville, situé dans le 10ème arrondissement de Marseille, est sur un terrain appartenant à l'armée dont le bâtiment est un ancien hangar industriel. Un seul bâtiment sur les deux présents sur le site est habité. Les habitants ont accès à un grand espace qui leur permet de déposer les différents objets liés à la ferraille et à la récupération.

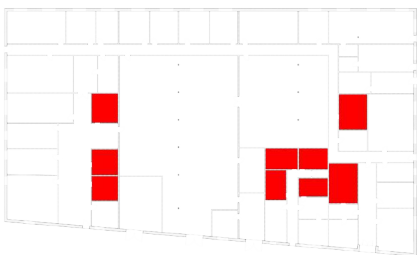
En 2018, des étudiants du Diplôme de Spécialisation en Architecture sur l'architecture d'urgence de l'école de Paris Belleville sont venus étudier le bidonville des Aciéries.

Ces étudiants, encadrés par Cyrille Hanappe, ont notamment réalisés des documents qui permettent de comprendre le fonctionnement des habitants.

L'axonométrie raconte la journée type d'un habitant et permet de situer les différentes situations et les activités du site : déplacements en camions, travail de la ferraille, marché aux puces, ménage etc.

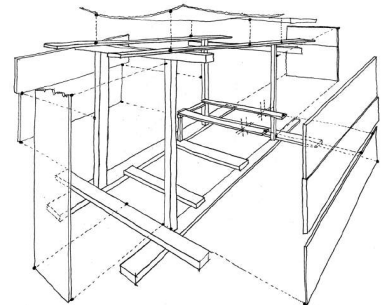
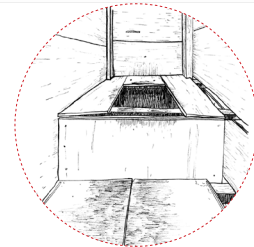
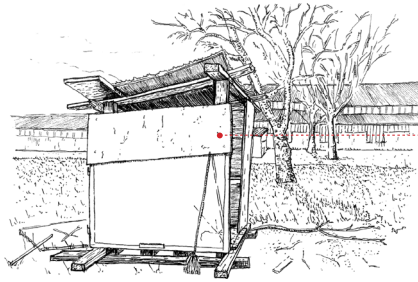


PIÈCES DÉPOURVUES DE VENTILATION ET LUMIÈRE NATURELLE



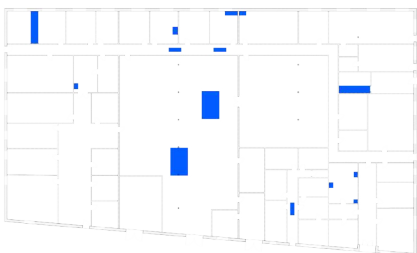
■ Logements sans accès à l'extérieur

TOILETTES SÈCHES:

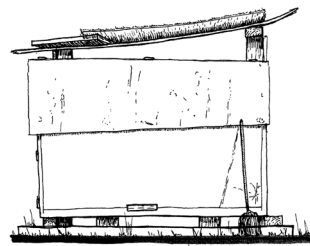


axonométrie

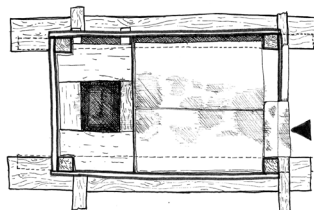
FUITES D'EAU



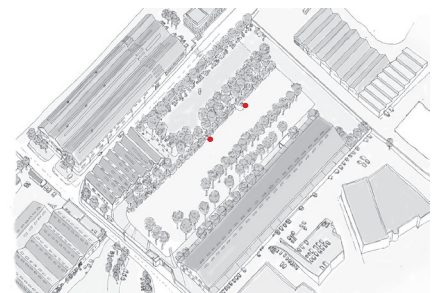
■ Fuites d'eau



elevation



plan



localisation des toilettes

4.1.2. Diagnostic

Le bidonville est alimenté en électricité par un branchement temporaire sur un réverbère. Cela permet de brancher un réseau électrique sommaire jusqu'à un boîtier électrique. Chaque logement est alimenté depuis ce boîtier : il est hors de portée des enfants et les câbles sont installés à distance suffisante de tous les passages. L'objectif sur le long terme serait de mettre en place une connexion régulière avec ERDF.

Le site n'est pas raccordé à l'eau courante, l'apport d'eau se fait donc via une borne incendie. Le réseau d'eau est pourtant existant mais hors service. Ainsi, les habitants n'ont pas d'accès à des équipements sanitaires dignes malgré l'existence de plusieurs pièces d'eau. Ils ont cependant construit une toilette sèche à l'extérieur mais cela ne suffit pas. La mise en place d'équipements sanitaires minimum et une connexion au réseau d'eau potable sont prévus ainsi que des toilettes sèches supplémentaires.

Les dessins des étudiants de Paris Belleville répertorient les endroits principaux où il faudrait intervenir : fuite d'eau, pas de lumière naturelle etc.



1. CRÉATION DE POINTS D'EAU



2. CRÉATION D'UN PANNEAU DE CHANTIER



3. RÉPARATION DES VITRES



4. MACHINE À LAVER À PÉDALES

4.1.3. Micro-chantiers participatifs

Ce site étant protégé et soutenu par l'État, plusieurs micro-chantiers participatifs ont été réalisés depuis 2017.

1. JUILLET 2017. CRÉATION DES POINTS D'EAU ET JEUX POUR ENFANTS.

Création de points d'eau à l'extérieur du bâtiment avec des tuyaux et création de cages de foot avec des palettes.

2. OCTOBRE 2017. CRÉATION D'UN PANNEAU DE CHANTIER.

Une des principales difficultés lors des ateliers participatifs avec les habitants est la communication. Ainsi, en accord avec eux nous avons créé un panneau de chantier qui permet d'une part de tenir au courant les habitants des actions prévues et d'autre part d'avoir plus de participants.

3. NOVEMBRE 2017. RÉPARATION DES VITRES.

Le bâtiment présente quelques vitres cassées, causant des infiltrations d'air froid et donc une difficulté à chauffer les pièces. Cela représente un risque sanitaire pour les habitants. Ainsi, en novembre 2017, les vitres cassées ont été remplacées.

4. AVRIL 2018. MACHINE À LAVER À PÉDALES.

Le bidonville n'étant pas raccordé à l'eau mais le besoin de laver les vêtements quotidiennement étant essentiel à la bonne hygiène des habitants, une machine à laver à pédales a été créée.



5. RACCORDEMENT DE L'EAU POUR UNE SALLE DE BAIN



6. LIEU COMMUN ET STRUCTURE D'UTILISATION COMMUNE



7. RÉALISATION DE TOILETTES SÈCHES



8. PROJECTION DU FILM 8 AVENUE LÉNINE

5. MAI 2018 : RACCORDEMENT DE L'EAU POUR UNE SALLE DE BAIN.

Les sanitaires étant présents et en bon état sur le site nous avons décidé de raccorder une des salle de bain à l'eau afin d'améliorer les conditions sanitaires du bidonville. Ainsi, une douche et un lavabo ont été raccordés à l'eau.

6. JUIN 2018. CRÉATION D'UN LIEU COMMUN ET D'UNE STRUCTURE COMMUNE.

L'aménagement d'espaces collectifs permettrait d'améliorer la qualité de vie des habitants et de renforcer les liens sociaux entre habitants et associations. Au centre du bâtiment, le hangar des «Aciéries» possède une salle non habitée dont la spatialité permet d'accueillir de nombreuses activités. Il a été aménagé par les étudiants de Cyrille Hanappe, qui suivent le DSA de Paris Belleville. Le devant du bâtiment a aussi été aménagé avec des bancs et une structure en bois.

7. JUILLET 2018. RÉALISATION DES TOILETTES SÈCHES.

Les sanitaires n'étant pas raccordés à l'eau et des toilettes sèches étant déjà sur place, Architectes Sans Frontières a décidé d'en créer d'autres. Grâce à des linteaux, des palettes et des panneaux OSB, deux toilettes sèches ont été construites en 2018. Le plus difficile est de sensibiliser les habitants à l'utilisation de la sciure, cela ne faisant pas partie de leurs habitudes.

8. OCTOBRE 2018. PROJECTION DU FILM «8 AVENUE LÉNINE».

En Octobre le film «8 avenue Lénine» de Valerie Mitteaux et Anna Pitoun a été projeté dans la salle commune du bidonville. C'est un documentaire sur une famille rom roumaine qui vit en banlieue parisienne depuis 15 ans. Cette projection montre comment la France a la capacité de les accueillir dignement. L'objectif de cette présentation était d'une part de sensibiliser les habitants et de leur montrer qu'il est possible de sortir de ces conditions de vie et d'autre part d'amener des gens extérieur aux bidonvilles pour leur montrer les conditions de vie des Roms.



LES FAÇADES



LA FAÇADE DE L'HÔTEL



L'ÉTAT DE L'ESCALIER INTÉRIEUR



L'ÉTAT DE L'ÉLECTRICITÉ



L'INTÉRIEUR



L'INTÉRIEUR

4.2. Le bidonville de «Saint Antoine»

Le bidonville de «Saint Antoine» situé dans le deuxième arrondissement de Marseille est, comme celui des «Aciéries» un site stabilisé par la Préfecture. Architectes Sans Frontières a réalisé un diagnostic sur ce site et plusieurs entreprises ont été mandatées pour de petites interventions.

4.2.1. Le site

Le bidonville de «Saint Antoine» est situé sur un terrain appartenant à la Communauté Urbaine de Marseille. Il est composé de trois bâtiments : le bâtiment central, la maison accolée et le garage, et est habité par douze familles.

4.2.2. Diagnostic

L'électricité est présente sur le site, seulement des améliorations mineures sont nécessaires. Dans la grange, un branchement provisoire sur un compteur a été réalisé par l'association JUST.

L'eau, quant à elle n'est pas présente sur le site. Deux toilettes et une salle de bain sont présents sur le site. Ils sont en bon état et les évacuations fonctionnent : les toilettes sont utilisées à l'aide de seaux d'eau jetés dedans.

4.2.3. Interventions

Tous les branchements de l'approvisionnement en eau ont été faits et un raccordement sur la borne de la SEM a été ouvert (situé en face de la grange). L'électricité a été vérifiée et celle-ci ne présente pas de risques majeurs pour les habitants.



LA STRUCTURE AU DESSUS DE LA COUR CENTRALE



L'INTÉRIEUR



LES BÂCHES SUR LA STRUCTURE



LE RACCORDEMENT DES BÂCHES ENTRE ELLES

4.3. Le bidonville de «Cazemajou»

Cazemajou est un bidonville non stabilisé situé dans le 15ème arrondissement de Marseille. Le bâtiment est un ancien centre de danse, avec une grande cour centrale surplombée d'une structure acier.

4.3.1. Le site

Le site de «Cazemajou» est composé de trois parties. La plus grande et la seule sur laquelle Architectes Sans Frontières est intervenue contient deux bâtiments et est habitée par une trentaine de familles. L'organisation entre ces familles est très bonne et l'environnement bien entretenu. Une cour centrale surélevée vient créer un espace commun devant lequel les voitures et la ferraille sont déposées.

4.3.2. Diagnostic

Le bâtiment est dépourvu d'installation électrique fonctionnelle : il faut faire attention à l'utilisation d'appareils de chauffage qui peuvent être source de départs de feu ou la construction de poêles à bois.

Quant à la plomberie un point d'eau est situé au centre de la cour centrale. Plusieurs sanitaires sont présents sur le site mais ils ne sont pas reliés à l'eau.

4.3.3. Micro-chantiers participatifs

Une partie de la sécurisation et des aménagements ont été réalisés par les habitants, tels que la limitation de l'accès à certains étages, les sanitaires hors services condamnés etc.

L'électricité a été améliorée par l'association JUST afin que les habitants puissent se chauffer et s'éclairer. Un tableau électrique a été installé au centre du bâtiment.

1. NOVEMBRE 2018 : BÂCHES.

En fin d'année 2018, il nous semblait important de protéger le bidonville de «Cazemajou» des intempéries et notamment de la pluie et de l'humidité. Après avoir dessiné le plan des bâtiments et trouvé les bâches nécessaires nous avons déposé 16 bâches sur les différentes toitures soit plus de 300 mètres carrés.



L'INONDATION AU SOL APRÈS DE FORTES PLUIES



L'ÉTAT GÉNÉRAL DES CABANES



LE BASSIN DE RÉTENTION



LA POMPE DANS LE BASSIN



LES BÂCHES SUR LES CABANES



LES BÂCHES EN PENTE POUR ÉCOULER L'EAU

4.4. Le bidonville de «l'Hermitage»

Le bidonville de «l'Hermitage», situé dans le 15ème arrondissement de Marseille n'est pas stabilisé par la Préfecture.

4.4.1. Le site

Ce bidonville est situé dans un délaissé routier qui était un ancien bassin de rétention. Huit familles habitent ce terrain depuis environ six ans. L'avantage de l'encaissement du site est que ce dernier est recouvert d'arbre protégeant les habitants d'une partie des intempéries et permettant aux habitants d'être cachés.

4.4.2. Diagnostic

L'électricité est présente en continu sur le site mais la source de celle-ci est inconnue.

Au niveau de la plomberie, aucun point d'eau n'est présent sur le site. Des bidons d'eau sont remplis à une borne incendie située à 200 mètres du terrain. Ainsi, aucun sanitaire n'est présent sur le site ce qui entraîne de mauvaises conditions d'hygiène.

Le site n'est pas alimenté en eau mais souffre d'inondations lors de fortes pluies dûes au terrain situé en contrebas et à des remontées d'eau de canalisations enfouies dans le sol.

4.4.3. Workshop FINSA

1. DÉCEMBRE 2018 : BASSIN DE RÉTENTION D'EAU ET BÂCHES.

En décembre 2018, Architectes Sans Frontières Marseille a reçu quatre stagiaires ayant gagné le concours FINSA. Après une visite et un diagnostic sur le site il était clair que le principal problème était les inondations. Celles-ci sont dûes à la présence de canalisations cassées dans le sol et à la position du site. L'objectif est de proposer un projet qui bloquerait l'eau des inondations tout en rejetant cette eau à l'extérieur du site.

L'idée a été de faire un bassin de rétention d'eau en palettes avec des bâches étanches. L'eau retenue est alors rejetée à l'extérieur par une pompe électrique. Afin de rendre le projet plus agréable et créer un lieu commun, des bancs ont été créés entre les différentes palettes.

Les cabanes étaient inondées par l'eau au sol mais aussi par la toiture. En plus du bassin de rétention, des bâches ont été accrochées aux arbres et protègent les cabanes des intempéries. En décalant les bâches des toitures, cela permet de créer une pente pour éviter une stagnation de l'eau et de s'éloigner des évacuations des poêles à bois.